



MARIGNY-SUR-AIN (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

Toponymie : La même que Marigna : Mariniacum, Marrigniacum à rapprocher du dieu Mars ou d'un propriétaire - défricheur qui aurait porté le nom de Marius ou un nom approchant.

Situation : dans l'arrondissement de Lons-le-Saunier (à 25 km) canton de Clairvaux ; perception et poste de Doucier, succursale dont dépend Villard sur Ain.

Communes limitrophes : au nord, Montigny, Mont-sur-Monnet ; au sud Fontenu, Doucier ; à l'ouest, la rivière d'Ain la sépare de Châtillon sur Courtine.

Routes & Cours d'eau : le bief de l'Œuf, le bief Martin avec d'anciens moulins aujourd'hui disparus. Pour aller à Mirebel un bac permet de traverser la rivière d'Ain.

Le village est traversé par la route qui mène de Salins à Saint-Claude ou Dortan (GC N° 27) et par un chemin vicinal conduisant à Fontenu ou Mont-sur-Monnet.

Le territoire borde et domine le beau lac de Chalain qui a parfois porté son nom.

Les maisons sont groupées construites en pierres couvertes en tuiles, laves ou bois.

Population : en 1790 : 373 hts ; en 1846 : 408 hts ; en 1851 : 428 dont 222 hommes et 206 femmes ; 96 maisons sont occupées par 101 ménages.

Les jeunes gens émigrent en partie pour être domestiques dans les grandes villes.

Etat-Civil : les plus anciens registres datent de 1646 (déposés aux archives). Pas de série du greffe ; lacunes entre 1687 et 1694. La série communale depuis 1793 est déposée à la mairie. Aux AD les registres sont référencés 5E473/1 à /8 et 3E 5060 à 5068, 3E 8293, 3E 1172-1179-1180. Les microfilms correspondants sont référencés sous 5 Mi 648, 649, 650, 5 Mi 1255 5 Mi 7, 5 Mi 1183

Vocabulaire : Saint Théodule.

Cadastre : exécuté en 1832 il porte sur une superficie de 823 Ha divisés en 2300 parcelles. 183 propriétaires dont 30 forains.

Le sol ne rend que 4 fois la semence et produit du blé, du méteil, de l'avoine de l'orge, des lentilles, du maïs, des pommes de terres, du chanvre, beaucoup de foin ; on importe le sixième des céréales et tout le vin. L'agriculture y est très négligée. Une fromagerie produit annuellement 13 000 kg de fromage façon Gruyère.

On y élève des bêtes à cornes, des cochons, des moutons, des porcs et de la volaille.

25 ruches d'abeilles.

Les sablières sont abondantes et de bonne qualité. Autrefois le minerai de fer de la Côte brûlée fut exploité. Les carrières de pierre sont peu exploitées.

Un battoir à blé, un moulin à quatre tournants, avec battoir à blé et à chanvre, un autre moulin récent dit « moulin neuf », une scierie mécanique à deux lames de scies, deux auberges, un mercier, un marchand de vin. Marigny est la résidence d'un notaire.



Les habitants fréquentent les marchés de Champagnole.

Une activité très répandue : la vannerie (35 artisans pour une production annuelle de 7000 F).

Biens communaux : une église et son cimetière à l'entour ; un presbytère convenable près de l'église ; une maison commune (1838), qui a coûté 10000 F et qui contient la mairie, les logements des instituteurs, et les salles de classes (57 garçons et 37 filles). Plus la salle de la pompe à incendie. (Il y a 26 pompiers).

Dans les ailes du bâtiment se trouvent le chalet et la cave des fromages. Deux fontaines avec lavoirs et abreuvoirs et une troisième en construction. Une belle place publique ornée d'un beau tilleul.

NOTICE HISTORIQUE

Cette contrée a été habitée depuis les temps les plus anciens. On y a trouvé des haches « gauloises » des monnaies, de nombreux tertres ou tumuli rappellent la formidable bataille qui se déroula dans la combe d'Ain ainsi que la toponymie : le Camp des Sarrasins, le tertre des squelettes....le Châtelet...

Les titres les plus anciens datent du XII^{ème} siècle.

Seigneurie : en fait le territoire était partagé en plusieurs fiefs dépendant de Monnet, de Châtillon, de Montsaugéon, et encore de Chalain. Les habitants furent très tôt affranchis de la mainmorte. Cette communauté était gouvernée par deux prud'hommes deux échevins élus et un conseil qui devait se prononcer pour donner un droit d'habitation à tout « étranger » désirant s'installer. Il en coûtait à ce dernier 40 Francs.

Lorsqu'elle dépendait des seigneurs de Salins qui étaient vicomtes, Marigny prit le titre de Vicomté. Elle devint l'apanage d'un fils puîné de Gaucher I^{er} de Salins : Roger vicomte de Monnet.

Ses descendants se battirent entre eux pour le titre et l'un d'eux fut même excommunié pour s'être emparé illégitimement de s prieurés de Marigny et de Saint Saturnin (devenu Saint Sorlin près de Charcier). Il finit par restituer ces terres à l'abbé de Saint Oyan qui exigea en plus le droit de pêche exclusif sur le poissonneux « lac de Marigny », droits confirmés par un diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse en 1184.

Les descendants firent de nouveaux traités tant avec l'abbaye de Balerne que celle de Saint-Claude. Mais en 1305, ils durent se reconnaître vassaux du demi-frère de Jean de Chalon (par ailleurs sire d'Arlay) le Sire de Rochefort devenu ainsi sire de Monnet, de Marigny et qui racheta des droits sur les terres avoisinantes : Fontenu, Chevrotaine, Doucier, Verges, La Charne, Pélier, Crotenay, etc...

Richard de Monnet reçut même en 1304 du Comte de Bourgogne et de Montbéliard, RENAUD, Chambly... Les terres furent à nouveau partagées et une partie des terres de Marigny furent rachetées par Guy de Poligny abbé de Balerne. Les sires de Monnet préférèrent par la suite le titre de seigneurs de Montsaugéon. Certains se distinguèrent dans la carrière des armes : Etienne de Montsaugéon accompagna le Comte de Nevers en Hongrie et fut tué au cours de la bataille de Nicopolis en 1396.

Les terres de Marigny furent l'objet d'une querelle entre Louis de Chalon et le seigneur de Cusance, qu'arbitra Philippe le Bon par lettres-patentes en 1446 en faveur de Louis. En 1534 la terre passe aux Beaufremont.

Ce fief était gouverné par un prévôt (Ferroud) nommé chevalier de Marigny mais qui n'avait aucun lien de parenté avec les sires nommés plus haut. Ce prévôt logeait dans une maison forte à l'est du village sur une éminence entourée de fossés qui a été depuis détruite. Les descendants Ferroud ou Farrod se retrouvèrent plus tard dans le Grandvaux ou encore à Frontenay. Un Farod fut conseiller au Parlement de Dole ; une partie du fief revint à la famille d'Epercy dont elle fit à plusieurs reprises hommage aux Chalon-Auxerre. Guillaume d'Epercy fut ainsi autorisé à prendre le titre de Chalain .

Une autre partie du fief appartenait aux Montrivel.

On lira avec intérêt les articles concernant Montsaugeon à Monnet et Crotenay.



Bibliographie : archives du Jura et du Doubs.

Rappels :

a) depuis que Rousset a écrit cet ouvrage dont est extrait le résumé ci-dessus, Marigny a connu les grands travaux de construction de son usine électrique par captation des eaux du lac de Chalain.

Ainsi fut trouvée la fameuse pirogue puis les vestiges de villages néolithiques ; les ouvrages du Musée de Lons le Saunier et ceux de M.Petrequin complèteront utilement cette modeste notice.

b) Villard-sur-Ain fut commune pendant un siècle : 1793 à 1892 avec son propre état civil. On trouve dans ce hameau une motte féodale et des vestiges plus anciens.